



Vous attendez un
enfant ?

Le Département du Lot,
proche de vous.

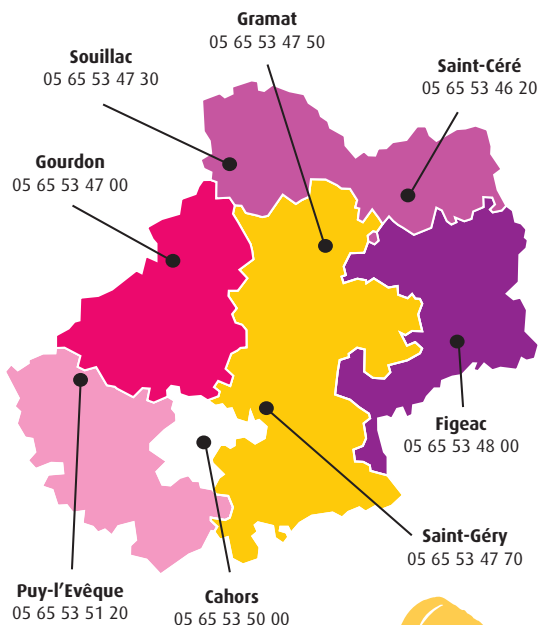
LOT
LE DÉPARTEMENT

- **Quels sont vos droits parentaux ?**
- **Quel mode d'accueil pour votre enfant ?**
- **Comment préparer votre nouvelle vie ?**
- **Quelle surveillance pendant la grossesse ?**
- **A qui parler de l'accouchement, de vos préoccupations concernant la grossesse ?**
- **Que faire pour bien accueillir votre enfant ?**

Une équipe de médecins, puéricultrices, sages-femmes, assistants sociaux est disponible pour vous aider à préparer la venue de votre enfant.

Elle vous informe, vous conseille et vous propose en complémentarité avec votre médecin un accompagnement tout au long de votre grossesse.

Vous pouvez la rencontrer près de chez vous, dans les établissements d'accouchements, au centre médico-social lors des permanences, à votre domicile.



Conformément à la réglementation, votre grossesse a été signalée au service de PMI du Département par la CAF.

Informations, conseils, consultations sans avance de frais.
Pensez à amener votre Carte Vitale